



Eric LABAYE
Président

Palaiseau, le 25 juin 2020

Le Conseil d'administration de l'Ecole polytechnique au cours de sa 193^{ème} séance du 25 juin 2020 approuve les délibérations suivantes :

Délibération n°1 : CR du CA du 20 avril 2020

Le Conseil d'administration approuve le compte rendu de la séance du conseil d'administration du 20 avril 2020.

Délibération n°2 : Filiale X-EXED - comptes annuels

Conformément à l'article 9-II du décret n° 2015-1176 du 24 septembre 2015 relatif à l'organisation et au régime administratif et financier de l'Ecole polytechnique, le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance de la situation de la société, approuve les comptes annuels 2019 de la filiale X-EXED

Délibération n°3 : Filiale FX-Conseil – comptes annuels

Conformément à l'article 9-II du décret n° 2015-1176 du 24 septembre 2015 relatif à l'organisation et au régime administratif et financier de l'Ecole polytechnique, le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance de la situation de la société, approuve les comptes annuels 2019 de la filiale FX-CONSEIL

Délibération n°4 : Filiale X-Création – comptes annuels

Conformément à l'article 9-II du décret n° 2015-1176 du 24 septembre 2015 relatif à l'organisation et au régime administratif et financier de l'Ecole polytechnique, le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance de la situation de la société, approuve les comptes annuels 2019 de la filiale X-CREATION.

Délibération n°5 : Exonération des droits de scolarité des élèves internationaux - décision d'exonération

Le Conseil d'Administration décide d'accorder les exonérations des droits de scolarité proposées par la commission d'exonération en faveur des élèves étrangers des promotions X-2019 et de la promotion X-2020 dont la liste a été présentée en séance et figure en annexe de la pièce n°9.

Délibération n°6 : Approbation du catalogue des formations 4A

Le Conseil d'administration approuve le catalogue des formations à finalité professionnelle de la 4^{ème} année du cycle ingénieur polytechnicien – promotion X-2018.

Délibération n°7 : Règlement des études du cycle polytechnicien

Le Conseil d'administration approuve le règlement des études du cycle polytechnicien X2020.

Délibération n°8 : Règlement des études du programme Bachelor

Le Conseil d'administration approuve le règlement des études du programme Bachelor pour l'année académique 2020-21.

Délibération n°9 : Règlement des études du cursus MSc&T

Le Conseil d'administration approuve le règlement des études du programme « Master of Science and Technology ».

Délibération n°10 : non soumise au Conseil d'administration.

Délibérations n°11 et 12 : différées à un prochain Conseil d'administration.

Délibération n°13 : Partenariat X-Total et implantation sur le campus

Dans le prolongement du partenariat stratégique décidé en 2018, et après examen et discussions du projet décrit dans le dossier, le Conseil d'administration donne son accord pour l'implantation du centre de Recherche et d'Innovation sur les énergies décarbonées de la société Total sur le périmètre de l'EPA-Paris-Saclay et ce, conformément à l'article 4 du protocole foncier et à son annexe 10. Le Conseil d'administration demande à l'Ecole de lui soumettre, lors d'une prochaine séance, le projet finalisé de partenariat stratégique entre l'Ecole et Total.

Signé

Eric LABAYE
Président du Conseil d'administration
de l'Ecole polytechnique